

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE D'ELIMINATION DES DECHETS
N° 2020/06**

Séance du Lundi 24 février 2020

Date de la convocation

18/02/2020

Nombre de délégués

En exercice : 12

Présents : 3

Procurations :

Votants : 3

L'an deux mil vingt,

Le vingt- quatre février à dix- huit heures,

Le Comité du Syndicat Mixte d'Elimination des Déchets légalement convoqué, s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Marc DELIA, Président.

Présents : Messieurs DELIA Jean-Marc, MERO Gérard et Madame VAILLANT Pascale

Absent(s) excusé(s) ayant remis un pouvoir :

Absents excusés : Madame Josette BALDEN

Messieurs David LISNARD, Éric CIOTTI, Charles-Anne GINESY, Jean FIOL, Robert VELAY, Éric MELE, Pierre-Paul LEONELLI, Bernard CORTES

Objet : Quorum non atteint

Conformément à la convocation du 18 février 2020, le Comité Syndical s'est réuni le lundi 24 février 2020 à 18h00, dans le bureau du Syndicat, avec pour ordre du jour :

1. Vote du Budget Primitif 2020
2. Approbation des Tarifs de traitement 2020 des EPCI membres du SMED
3. Autorisation d'ouverture d'une ligne de Trésorerie
4. Approbation de la modification du tableau des effectifs
5. Modification de la délégation de pouvoir du Comité Syndical au Président
6. Création de la Commission Consultative des Services Publics Locaux
7. Questions diverses

Le Président informe que le quorum n'étant pas atteint, la réunion est reportée, avec le même ordre du jour, sans exigence de quorum à une date ultérieure qui sera communiquée dans les meilleurs délais,

Suivant les signatures (feuille annexé au registre des délibérations)

AINSI FAIT ET DELIBERE, le jour, mois et an que dessus

Pour Extrait certifié conforme

Le Président,
Jean-Marc DELIA

